

Motion retraite SNUipp 94

Sur la base des mandats adoptés par la FSU lors du congrès de Lille et du SNUipp :

- Abrogation des lois Balladur-Fillon,
- Maintien du droit à la retraite à 60 ans pour tous et à 75 %
- Retour aux 37.5 annuités,
- Retour aux 10 meilleures années dans le privé et maintien de la référence aux 6 derniers mois pour la Fonction publique,
- Défense du Code des Pensions Civiles et militaires avec assimilation et péréquation,
- Contre les inégalités notamment celles subies par les femmes,
- Refus de tout allongement de la durée de cotisation

Le Congrès demande à la Fédération et au SN d'en appeler publiquement à l'unité sur ces mots d'ordre.

Depuis l'écriture de ce texte, le ministre E. Woerth a dévoilé plus précisément ses plans. Concernant la Fonction Publique, il y est indiqué que : « *Le gouvernement a ouvert une concertation spécifique avec les organisations syndicales de la fonction publique sur ce sujet et leur a assuré que ces règles ne seront en aucun cas caricaturées. Elles ne sauraient cependant être considérés comme intangibles.* »

C'est clair : le document de Woerth a pour but d'enfermer la négociation sur les seules bases du gouvernement. Tout cela dans le but d'avancer vers le démantèlement du code des pensions, préalable à celui des statuts. C'est pourquoi le SNUIPP 94 se prononce pour le

Retrait du document d'orientation.

Le gouvernement a choisi de casser tous les régimes de retraites pour financer les milliards données aux banques et aux spéculateurs en échange de plans d'austérité contre tous les droits des salariés.

Au vu de ses nouveaux éléments, le Snuipp 94 rappelle sa prise de position lors de son CS du 16 mars « *le Snuipp 94 demande que cessent les concertations avec le gouvernement sur les retraites dont le seul but est d'associer les organisations syndicales à la mise en pièce du système de retraite par répartition et du Code des pensions civiles et militaires pour ouvrir la voie aux fonds de pensions.* »

La FSU ne doit participer aux discussions que pour y porter ses revendications impliquant d'autres choix de société et de partage des richesses.

Adopter une telle orientation permettrait de clarifier les enjeux et favoriserait l'action unie des salariés pour la défense des retraites. Les plans gouvernementaux actuels posent la question de l'organisation rapide d'une grève générale interprofessionnelle avec manifestation nationale associant l'ensemble de la population.